



RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Votre Service de Prévention
et de Santé au Travail à vos côtés

ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL
DE L'ÉTAT DE SANTÉ



Visite de pré-reprise pendant l'arrêt de travail

Inclus dans l'offre socle

PRÉVENTION
de la
DÉSINSERTION
PROFESSION-
NELLE

La visite de pré-reprise, pour quoi faire ?

Anticiper

pendant l'arrêt de travail les conditions et/ou mesures qui faciliteront un retour au poste le moment venu ou un éventuel reclassement compte tenu de l'état de santé du travailleur.

Favoriser

le maintien dans l'emploi des travailleurs et éviter la désinsertion professionnelle.

Préconiser

le plus tôt possible d'éventuels aménagements de poste de travail, Un reclassement ou une orientation vers des formations professionnelles.

La visite de pré-reprise, comment ça se passe ?

Un examen médical avant la reprise du travail

La visite de pré-reprise est réalisée pendant la période de l'arrêt de travail, notamment pour **étudier la mise en œuvre d'éventuelles mesures d'adaptation individuelles du poste de travail.**

Au cours de cet examen médical, le médecin du travail peut recommander :

- des aménagements et adaptations du poste de travail ;
- des préconisations de reclassement ;
- des formations professionnelles à organiser en vue de faciliter le reclassement du travailleur ou sa réorientation professionnelle.

À cet effet, il peut s'appuyer sur le service social du travail du Service de Prévention et de Santé au Travail ou sur celui de l'entreprise.

À l'issue de cette visite, et sauf opposition du travailleur, le médecin du travail informe l'employeur et le médecin-conseil de ses éventuelles recommandations, afin que toutes les mesures soient mises en œuvre en vue de favoriser le maintien dans l'emploi.

Nouveauté 2022 Loi santé au travail

La loi a ramené de 3 mois à **30 jours la durée de l'arrêt de travail** au-delà de laquelle le travailleur peut bénéficier d'un examen de pré-reprise. Ces dispositions sont applicables aux arrêts de travail commençant à compter du 1^{er} avril 2022.

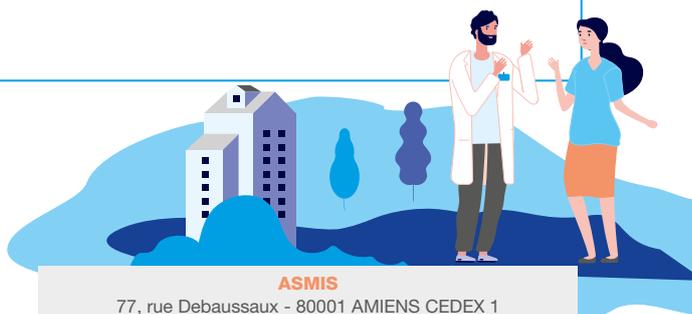
Qui sollicite la visite de pré-reprise ?

La visite de pré-reprise peut être à l'initiative :

- du travailleur (l'employeur informe le salarié des modalités de cette visite),
- du médecin traitant,
- du médecin-conseil des organismes de sécurité sociale,
- du médecin du travail

Qui est concerné par la visite de pré-reprise ?

Tout travailleur peut bénéficier de la visite de pré-reprise dans le cas d'un **arrêt de travail d'au moins 30 jours.**



ASMIS

77, rue Debaussaux - 80001 AMIENS CEDEX 1
contact@asmis.net - www.asmis.net

NOS CENTRES MÉDICAUX

Votre service de prévention et santé au travail
des équipes et des moyens près de chez vous



Un centre mobile se déplace dans
les entreprises éloignées d'un centre fixe



SOMME OUEST

ABBEVILLE
Rue Ventôse
ZAC des Deux Vallées
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 24 04 45

BEAUCAMPS-LE-VIEUX
Centre Social
Secrétariat assuré par le centre de Dury
10 rue Pierre Gaudefroy
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

WOINCOURT
11 rue du Chevalier de la Barre
80520 Woincourt
Tél : 03 22 60 21 69

SOMME NORD-EST

PÉRONNE
19 rue Saint-Jean – BP 10202
80205 PERONNE CEDEX
Tél : 03 22 84 19 40

ALBERT
2 rue d'Aveluy – BP 40049
80049 ALBERT CEDEX
Tél : 03 22 75 21 55

CHAULNES
46 rue Aristide Briand
80320 CHAULNES
Tél : 03 22 83 97 58

SOMME NORD

DOULLENS
13 boulevard Ernest Dehée
80600 DOULLENS
Tél : 03 22 77 29 68

FLIXECOURT
Centre Médical
Secrétariat assuré par le siège
Rue de la Catiche
80420 FLIXECOURT
Tél : 03 22 54 58 00

AMIENS MÉTROPOLE

AMIENS –SIÈGE SOCIAL
77 rue Debaussaux
Accès par le quai Charles Tellier
CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03 22 54 58 00

ESPACE INDUSTRIEL NORD (EIN)
68 rue de Poulainville
80080 AMIENS
Tél : 03 22 44 11 94

BOVES
Cité des Métiers
Boulevard Michel Strogoff
80440 BOVES
Tél : 03 22 47 01 40

DURY
Chemin rural de la Croix Blanche
Centre Oasis – Bât les Tulipiers
80480 DURY
Tél : 03 22 47 84 70

SOMME SUD-EST

ROYE
3 rue de Montdidier
80700 ROYE
Tél : 03 22 87 07 86

HAM
11 rue du Grenier à Sel
80400 HAM
Tél : 03 23 81 11 81

MOREUIL
37 rue du 8 août 1918
80110 MOREUIL
Tél : 03 22 54 08 31

NESLE
28 rue de la Vierge
80190 NESLE
Tél : 03 22 88 37 40



55 cabinets médicaux répartis sur 16 sites du département
1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité

POUR EN SAVOIR PLUS



www.asmis.net